



Bureau du développement des Télécommunications (BDT)

Ref.: BDT/IEE/TND/DM/150 Genève, 2 février 2012

Contact: M. István Bozsóki Aux Etats-Membres
Ingénieur principal et membres des secteurs
Gestion du spectre

Téléphone: +41 22 730 6347

Telefax: +41 22 730 5484

E-mail: tnd@itu.int

Subject: Atelier et réunion de coordination des fréquences sur la transition vers la télévision numérique et sur le dividende numérique, Kampala (Ouganda), 16-20 avril 2012

Madame, Monsieur,

L'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Union africaine des télécommunications (UAT) et l'Uganda Communications Commission ont le plaisir d'inviter votre organisation à participer à un atelier et à la réunion de coordination des fréquences pour la transition vers la télévision numérique et sur le dividende numérique qui se tiendra à Kampala, en Ouganda, du 16 au 20 avril 2012. Cet événement fait suite au sommet de l'UAT sur la transition vers le numérique et la politique du spectre, qui s'est tenu à Nairobi du 29 novembre au 1 décembre 2011.

Cet atelier et la réunion de coordination des fréquences, qui se dérouleront en anglais et en français avec interprétation simultanée, et qui auront pour hôte l'Administration de l'Ouganda, ont pour objectif de promouvoir la coopération et l'échange d'expériences au sein des pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe sur les questions relatives au spectre des fréquences dans les domaines de la transition vers la télévision numérique et du dividende numérique.

Suite à la recommandation du Sommet de Nairobi, cet événement a également pour objectif la coordination des feuilles de route sous-régionales et l'initiation de la coordination des fréquences, en vue de faciliter l'harmonisation et l'utilisation du spectre résultant du dividende numérique.

L'atelier mettra l'accent sur les aspects réglementaires et les cas pratiques sur les questions du spectre dans le contexte de la transition vers le numérique et le dividende numérique. Ces points revêtent une importance particulière sur les plans social, politique et économique pour tous les pays.

La réunion de coordination des fréquences mettra également l'accent sur la réévaluation du Plan des fréquences adopté par la Conférence Régionale des Radiocommunications en 2006 (Accord Régional GE06) pour la Radiodiffusion Télévisuelle Terrestre dans les bandes 174-230 MHz et 470-862 MHz et la mise en place des actions conséquentes nécessaires, en tenant en compte:

- des besoins en fréquences radioélectriques à court et moyen termes pour les services de la Radiodiffusion et du Mobile en Assurant un accès équitable et efficace au spectre.
- de l'établissement de délais et plans d'action pour la révision et modification du Plan GE06 en appliquant les procédures de l'Accord Régional GE06.

Cet évènement est ouvert à toutes les parties prenantes (gouvernements, régulateurs, radiodiffuseurs, opérateurs de télécommunication mobile, etc.). La présence des coordinateurs nationaux pour la transition au numérique et le dividende numérique est **vivement souhaitée** lors de l'atelier. La réunion de coordination de fréquences est principalement destinée aux experts dans le domaine de la planification des fréquences de la radiodiffusion, et la présence d'experts ayant participé à la Conférence régionale des radiocommunications de 2006 (RRC-06) est **extrêmement souhaitable**.

Tous les documents relatifs à cet événement (programme définitif, formulaires d'inscription et de réservation d'hôtel, demandes de bourse et information des participants) seront publiés sur le site internet de l'UIT : <http://www.itu.int/ITU-D/tech/events/index.html> et sur le site de l'UAT (<http://www.uat-atu.org>) Les participants sont invités à télécharger ces documents.

Pour plus d'information, vous êtes invités à contacter :

M. Jean-Jacques Massima-Landji, Chef du Bureau de zone de l'UIT pour l'Afrique Centrale et Madagascar (UIT Yaoundé)

Téléphone: +237 22 22 92 91

Email: jean-jacques.massima@itu.int

Ou le point focal à Kampala :

M. Fred Otunnu, Uganda Communications Commission

Téléphone: +256772424882 ou +256414339000 – Email : otunnu@ucc.co.ug

Enregistrement

Le formulaire d'enregistrement est disponible sur le site web de l'UIT ci-dessus mentionné.

Bourses

L'UIT fournira un nombre limité de bourses complètes pour un à deux participants par pays éligible de la région Afrique, dans la limite du budget disponible. Les demandeurs de bourse doivent être dûment accrédités par leur Administration, qui doit faire partie des pays les moins avancés(PMA) ou des pays en développement ayant un revenu par personne inférieur à 2'000 dollars des Etats-Unis. Un des bénéficiaires de ladite bourse **doit** être un expert dans la planification des fréquences d'un organisme de radiodiffusion.

Les demandeurs de bourses doivent soumettre leur demande à l'aide du formulaire dûment signé par leur Administration, au plus tard le 15 mars 2012.

Le nombre de délégués par pays n'est pas limité.

Les participants soumis à un visa d'entrée en Ouganda sont invités à contacter l'ambassade d'Ouganda dans leur pays pour obtenir les informations pertinentes en temps utile.

Les réservations d'hôtel peuvent être faites à l'aide du formulaire à télécharger, directement auprès de l'hôtel.

En me réjouissant de votre participation à cet atelier et de votre contribution au renforcement des relations entre les pays de la région dans le domaine de la gestion du spectre des fréquences, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou

Directeur

Annexe 1 – Programme préliminaire

Annexe 2 – Formulaire de demande de bourse

Cc: M. François Rancy, Directeur du Bureau des Radiocommunications, UIT

Annexe 1

Atelier sur la transition à la télévision numérique et sur le dividende numérique

Programme

	16 avril 2012	17 avril 2012	18 avril 2012	19 avril 2012	20 avril 2012
	Transition au numérique	Transition au numérique	Transition au numérique	Transition au numérique	Transition au numérique
09:00	Ouverture de l'atelier : importance de la transition au numérique	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences
09:30	Transition au numérique rapport de situation au niveau mondial & Feuille de route pour la transition au numérique				
10:00	Aspects politiques et réglementaires				
10:30	Pause	Pause	Pause	Pause	
11:00	Le coût de la transition et ceux qui payent	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences
11:30	Mise en œuvre				
12:00	Stratégies de communication				
12:30	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
	Transition au numérique				
14:00	Aspects techniques – fréquences, planification du réseau et canalisation	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences
14:30	Expérience des pays				
15:30	Pause	Pause	Pause	Pause	
16:00	Dividende numérique	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences	Actions formelles à prendre par les administrations africaines pour modifier le Plan GE-06
	Qu'est-ce que le dividende numérique?				
16:20	Importance de l'harmonisation du spectre pour le dividende numérique				
16:40	Futurs services mobiles large bande				
17:00-17:30	Discussions				Clôture

Annexe 2

	Atelier et réunion de coordination des fréquences sur la transition vers la télévision numérique et sur le dividende numérique Kampala (Ouganda), 16-20 avril 2012	
---	---	---

Veillez retourner à:

Planification, budget et administration (PBA) – UIT/BDT
Genève (Suisse)

C.élec: bdtfellowships@itu.int
Tel: +41 22 730 5487 / 5095
Fax: +41 22 730 5778

Demande de bourse à soumettre avant le 15 mars 2012

Les candidatures féminines sont encouragées

Pays _____ Administration / Organisation _____	
Nom de famille Mme/Mlle/M _____ Prénom _____	
Titre _____	
Adresse professionnelle _____ _____	
Tel.: _____	Fax: _____ E-Mail _____
INFORMATION PASSEPORT :	
Date de naissance _____	
Nationalité _____	Numéro du passeport _____
Date d'émission _____	A (lieu) _____ Date d'échéance _____

CONDITIONS : Les bourses sont accordées aux conditions suivantes :

1. Deux bourses par pays éligible dans la limite du budget disponible (Un des bénéficiaires doit être un **expert dans la planification des fréquences d'un organisme de radiodiffusion**)
2. Un billet avion aller/retour en classe ECO par l'itinéraire le plus direct/économique.
3. Une indemnité journalière destinée à couvrir les frais d'hébergement / repas / dépenses diverses
4. Les participants titulaires d'une bourse doivent impérativement être présents dès le début et jusqu'à la fin de la réunion.

Signature du candidat _____ Date _____

AFIN DE VALIDER CETTE DEMANDE DE BOURSE, LE NOM ET LA SIGNATURE DU FONCTIONNAIRE CHARGÉ D'AUTHTENTIFIER LA DEMANDE DU CANDIDAT DOIVENT ÊTRE MENTIONNÉS CI-DESSOUS AVEC LE CACHET OFFICIEL DU GOUVERNEMENT.

Signature: _____ Date: _____